

OH 200 Tetra





Mélange 24-36 mois

- Rapide d'installation
- Ultra productif
- Souple d'utilisation



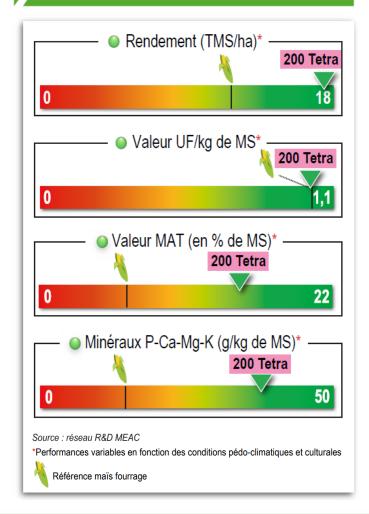
COMPOSITION DU MÉLANGE

Semis: 35 kg/ha (dose à respecter)

	Poids de semences	Peuplement
Légumineuses:	15 kg (42,8%)	50 %
Trèfle Violet 4n	10,5 kg (30%)	30 %
Trèfle Violet 2n	4,5 kg (12,8%)	20 %

Graminées:	20 kg (57,2%)	
RGI non alt 4 n	14 kg (40%)	
RGI non alt 2 n	6 kg (17,2%)	

PERFORMANCE DU MÉLANGE



UTILISATIONS

50 %

29 %

21%



Ensilage



Enrubannage



Affouragement En vert

DESTINATIONS





CE QUI FAIT LA RENOMMÉE DE NOS MÉLANGES SUISSES

Nos mélanges fourragers respectent le label ADCF.

Seules les variétés « recommandées » avec les meilleurs résultats sont inscrites sur la liste positive officielle, établie par l'ADCF et les stations de recherche suisses.

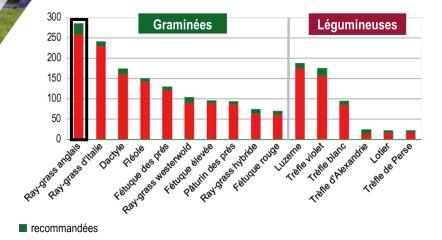


ADCF- Association pour le Développement de la Culture Fourragère

Ils créent, testent et valident les meilleures associations.

Sur 2000 variétés de semences testées par l'ADCF, seul un très petit nombre d'entre-elles ont été recommandées (voir schéma ci-dessous).





Exemple d'espèces testée	inscrites	Variétés recommandées ADCF pour composition des mélanges suisses
Trèfle Violet	239	25
RGI	263	9

Source : Agroscope ART - Stations de recherche de l'Office Fédéral de l'Agriculture Suisse - Changins - Wädenswil - Suisse

PREUVES A L'APPUI

La qualité VESKOF assure un gain de semences de 7 %.

Nos mélanges répondent également à la norme **VESKOF**, label assurance qualité Suisse pour les semences commercialisées. Celle-ci garantit la composition de nos mélanges, la pureté variétale, le taux de germination, ainsi que l'absence de mauvaises herbes.

refusées

Nombre maximum de graines de RUMEX/ha				
	Norme	Norme		
Mélange 200	FRANCE	VESKOF OULTE OULTE		
Tetra	4660	350		

Calcul de la valeur d'emploi du mélange				
Mélange 200 Tetra		Norme SOC	Norme VESKOF	
Trèfle Violet	Pureté	97 %	98 %	
	Germination	80 %	85 %	
RGI	Pureté	96 %	97 %	
	Germination	75 %	85 %	
Valeur d'utilisation garantie*		78 %	85 %	
Gain de semences/ha		7 % (2,6 kg/ha)		

*La valeur d'utilisation s'obtient en multipliant la pureté par la germination pondérée de chaque espèce.



